

Une image contenant Police, Graphique, graphisme, logo

Description générée automatiquement



**Consultation de place**

**Gestion financière d’un fonds Biodiversité**

**d’actions cotées**

Juillet 2024

**TABLE DES MATIERES**

[A. Contexte 3](#_Toc171665373)

[B. Cahier des charges 3](#_Toc171665374)

[1. Objectif de gestion 3](#_Toc171665375)

[2. Univers et contraintes d’investissement 4](#_Toc171665376)

[3. Données du CDP 5](#_Toc171665377)

[4. Comité scientifique 6](#_Toc171665378)

[5. Véhicule d’investissement 6](#_Toc171665379)

[6. Reporting 7](#_Toc171665380)

[C. Règlement de la consultation 8](#_Toc171665381)

[D. Questionnaire 10](#_Toc171665382)

[1. Questions générales 10](#_Toc171665383)

[2. Ressources de la société de gestion pour le Fonds 11](#_Toc171665384)

[3. Stratégie d’investissement 12](#_Toc171665385)

[4. Processus d’intégration biodiversité et de gestion 12](#_Toc171665386)

[5. Réglementation extra-financière 13](#_Toc171665387)

[6. Exclusions et engagement 14](#_Toc171665388)

[7. Impact 14](#_Toc171665389)

[8. Performance et risques 14](#_Toc171665390)

[9. Proposition commerciale 16](#_Toc171665391)

# Contexte

Considérant que les investisseurs institutionnels ont un rôle majeur à jouer dans l’orientation de flux financiers en faveur de la biodiversité dans le respect des objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, un groupe de grands investisseurs institutionnels français a lancé l’**initiative de place** « Fonds Objectif Biodiversité » pour constituer des fonds d’investissement ciblés sur la biodiversité (cf. communiqué de presse du 28 mars 2024).

Ces investisseurs se sont fédérés au sein d’un **consortium**, avec le soutien de **l’AF2i, France Assureurs, l’Institut de la Finance Durable et l’AFG**, afin de rassembler des capitaux pour financer les entreprises dont les activités participent à la réalisation des objectifs internationaux de protection et de restauration de la biodiversité.

Le consortium souhaite ainsi créer un fonds d’actions cotées, doté à son lancement de plus de 100 millions d’euros, en privilégiant les approches les mieux-disantes en matière de financement des « solutions » biodiversité et en investissant notamment dans des **sociétés de petites et moyennes capitalisations**.

C’est dans ce contexte que le consortium a sélectionné **I Care by BearingPoint et Amadeis** pour organiser la présente consultation en vue de sélectionner un prestataire pour la gestion financière d’un fonds de place biodiversité en actions cotées (« le Fonds »).

# Cahier des charges

## Objectif de gestion

L'objectif du Fonds est d'accompagner le développement de méthodes avancées relatives à la prise en compte de la biodiversité dans la gestion financière, dans le respect des critères de responsabilité sociale, environnementale, de gouvernance et fiduciaire, répondant aux meilleurs standards des investisseurs responsables.

Le Fonds s’inscrit résolument dans une recherche d’impact et notamment d’additionnalité en ce qui concerne la préservation et la conservation de la biodiversité. L’ambition du Fonds est de positionner les investisseurs institutionnels à l’avant-garde en matière :

* d’alignement des portefeuilles d’investissement aux objectifs internationaux,
* d’approche méthodologique relative à la prise en compte de la problématique de la biodiversité dans la gestion financière,
* de financement des apporteurs de « solutions » biodiversité.

Cette initiative s’inscrit dans le cadre de la 3ème recommandation du GT financement « Roquelaure Entreprises et Biodiversité » : créer un groupe de travail visant à définir les facteurs déterminants d’un fonds « modèle » excellant dans la prise en compte des enjeux de la biodiversité.

Le Fonds s’appuiera sur un **comité scientifique** **ad hoc** (en cours de constitution) permettant aux investisseurs institutionnels de réfléchir collectivement et opérationnellement, avec la société de gestion sélectionnée dans une logique de suivi et d’amélioration progressive du processus de gestion, aux approches les plus adaptées pour une intégration réussie de la biodiversité dans les décisions d’investissement.

La société de gestion sélectionnée devra mettre en œuvre une gestion active avec pour premier objectif, sur un horizon de 5 ans (horizon 2030), de construire un portefeuille conforme au cahier des charges et à la thèse d’investissement qui aura été présentée, et pour second objectif de générer une performance positive reflétant la valeur ajoutée provenant de la sélection des titres. Ainsi, le Fonds n’a pas pour objectif de répliquer ou battre un indice de référence.

## Univers et contraintes d’investissement

Le prestataire constituera un portefeuille **d’actions en titres vifs** respectant les contraintes suivantes :

* Univers d’investissement : titres composant l’indice MSCI ACWI Investible market (ou équivalent).
  + En excluant les titres émis des pays ne publiant pas de données ESG (1).
  + En excluant les pays de la liste des ETNC (Etats et Territoires Non Coopératifs), les listes GAFI, la liste noire de l’UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales et la liste des PTHR (Pays Tiers à Haut Risque identifiés par la Commission Européenne)
  + En limitant à une part très minoritaire les positions en dehors de cet indice de référence.
* Actions de petites et moyennes capitalisations au sens de l’indice MSCI ACWI Investible market (ou équivalent) (1) : 50% minimum de l’actif net.
* Actions européennes (EEE, Suisse, R.-U.) : 50% minimum de l’actif net.
* Actions de grandes capitalisations au sens de l’indice MSCI ACWI Investible market (ou équivalent) (1), respectant des critères DNSH (1) : 50% maximum de l’actif net.
* Poids des obligations d’entreprises : 10% maximum de l’actif net (exclusivement via des obligations vertes fléchées majoritairement vers la biodiversité).
* Actions non cotées : non autorisées.
* Poids des « secteurs à forts enjeux biodiversité » (1) : 75% minimum de l’actif net.
* Poids des actions catégorisées « Transition » ou « Solution » (1) : 80% minimum de l’actif net, visant une majorité en « Solution ».
* Poids des liquidités ou des placements monétaires : 5% maximum de l’actif net.
* Poids des OPC : 5% maximum de l’actif net pour les placements monétaires uniquement.
* Produits dérivés : contrats à terme autorisés uniquement pour piloter l’exposition du Fonds au marché.
* Opérations de prêt-emprunt de titres : non autorisées.

*(1) Ces notions sont reprises dans le questionnaire ci-dessous.*

## Données du CDP

Le consortium a décidé de s’associer avec l’association à but non lucratif Carbon Disclosure Project (CDP), afin d’inciter les entreprises à rendre compte de leurs impacts négatifs sur la biodiversité et à les réduire. Ainsi, la société de gestion sélectionnée devra impérativement :

* Utiliser les données CDP liées à la Nature dans le cadre de la sélection des titres ou de la définition de l’univers investissable.

Pour information, le CDP collecte des données sur :

* + La gestion de la biodiversité par l’entreprise : le nouveau questionnaire intégré du CDP collecte des données qualitatives sur la gestion de la biodiversité à travers 4 questions spécifiques et 11 questions générales.
  + La gestion de 4 des 5 facteurs de perte de biodiversité selon l’IPBES :
    - Changement climatique : données de transition provenant du questionnaire, des scores climat, ou des données d’alignement net zéro.
    - Changement d'utilisation des terres : données de ‘land use’ provenant du questionnaire Forêts et des scores Forêts.
    - Exploitation des ressources naturelles : données d’utilisation de matières premières liées à la déforestation, et données de gestion de la ressource en eau.
    - Pollution : données de pollution de l’eau douce, utilisation et production plastique, et vente de gaz à effet de serre de la part d’entreprises de la chimie.

Plus d’information en contactant le CDP via [cdpcapitalmarketseurope@cdp.net](mailto:cdpcapitalmarketseurope@cdp.net).

* Réaliser de l’engagement actionnarial sur la base des données CDP.
* Signer une licence d’utilisation avec le CDP avant le lancement du Fonds.

La société de gestion pourra alors bénéficier de la part du CDP des services suivants :

* **Accès et utilisation des données** pour la création du Fonds (incluant toutes les données disponibles par le CDP, y compris les données dérivées comme le Net Zero Alignment Dataset).
* **Assistance pour l’exploitation** des données CDP dans la stratégie d’investissement.
* **Accès aux experts CDP** sur la Nature, Biodiversité, ‘Land Use’, Déforestation, Pollution Plastique et Océans.
* **Utilisation de la marque** « CDP » dans les documents du Fonds (voire son nom) pour signaler le sérieux des données mesurant la transition biodiversité mise en œuvre par les entreprises.
* **Formation aux équipes commerciales** de la société de gestion pour valoriser la stratégie d’investissement reposant sur les données CDP.
* **Participation d’experts CDP aux événements** ou ‘roadshow’ visant à la promotion du Fonds (dans la mesure où le CDP le juge raisonnable et sous réserve du paiement des frais et dépenses associés).

## Comité scientifique

Le Comité scientifique est constitué d’experts reconnus sur les sujets liés à la biodiversité. Il intervient pour avis, en amont de la constitution du Fonds, sur certains points de l’offre des sociétés de gestion candidates qui seront présélectionnées.

Il intervient ensuite régulièrement auprès du consortium, pour avis, sur le déploiement du processus de gestion du Fonds, les indicateurs de pression sur l’environnement, les indicateurs d’impact, les cas d’investissement présentés par la société de gestion, les résultats obtenus au travers d’indicateurs, le tout dans une logique d’accompagnement à la progression de la démarche du Fonds.

Le Comité scientifique se réunira en routine périodique (trimestrielle ou semestrielle) avec les représentants des investisseurs. La société de gestion pourra être conviée à ces réunions en fonction de l’ordre du jour.

## Véhicule d’investissement

Le Fonds aura les caractéristiques suivantes :

* Structure juridique : FPS, SICAV (ou autre) de droit français (non défini à ce stade).
* Souscripteurs : véhicule réservé aux membres du consortium et ultérieurement à d’autres investisseurs institutionnels (signataires d’un pacte d’actionnaires ou de porteurs de parts).
* Devise : fonds libellé en euros.
* Risque de change : oui (pas de couverture devises).
* Actif net initial : plus de 100 millions d’euros, les investisseurs s’engageant sur une première durée de 5 ans.
* Classification SFDR : article 8 ou article 9.
* Gestion administrative (conservation, fonction dépositaire et comptabilité) : au choix de la société de gestion.

## Reporting

La société de gestion sélectionnée rendra compte de sa gestion :

* Mensuellement via un reporting financier reprenant notamment les informations suivantes :
* Rappel des principales caractéristiques du mandat : objectif de gestion, univers d’investissement et principales contraintes, nom du gestionnaire, date de création, actifs gérés…
* Commentaires du gérant sur les faits marquants de sa gestion au cours du mois.
* Analyse des performances sur différentes périodes.
* Principaux indicateurs de risque.
* Allocation d’actifs par pays, secteur, taille de capitalisation et devise…
* Principaux mouvements.
* Inventaire détaillé.
* Semestriellement via un reporting extra-financier reprenant des indicateurs spécifiques à la stratégie d’investissement (cf. questionnaire ci-dessous).

# Règlement de la consultation

Le consortium souhaite faire homologuer le Fonds à l'initiative Tibi. La présente consultation s’adresse en priorité aux sociétés de gestion disposant «*d’équipes de gestion, existantes ou recrutées de façon ad hoc, localisées en France ou qui décident de s’établir en France ».*

Le processus de sélection est organisé en 2 phases :

* Une présélection sur base de l’analyse des dossiers reçus (« l’écrit »).
* Des entretiens complémentaires (« l’oral ») avec les sociétés présélectionnées. Il est dès à présent demandé aux sociétés de gestion candidates de se tenir prêtes pour une éventuelle présentation de leur offre dans la semaine du 14 octobre 2024.

**A l’issue de ce processus, une société de gestion sera sélectionnée**.

* Pour leur mission d’assistance à la conception et à la mise en place du Fonds, les honoraires d’I Care by BearingPoint et Amadeis, conformément au souhait du consortium, seront à la charge du Fonds à sa mise en place.
* Le consortium souhaite en outre que les membres experts du Comité scientifique soient rétribués par le Fonds.
* Enfin, le consortium signera un accord avec le CDP prévoyant notamment que le Fonds, en contrepartie d’un accès aux données « Nature » du CDP, verse au CDP des honoraires chaque année calculés sur l’actif net du Fonds (non encore arrêté).

**La participation des sociétés de gestion candidates à la présente consultation vaut acceptation de ces trois conditions.**

Il appartient aux sociétés de gestion candidates de déterminer le processus de gestion qui, selon elles, correspond le mieux au cahier des charges. En tout état de cause, elles devront communiquer une unique proposition de gestion.

Il est rappelé que les réponses fournies sont de nature à engager les sociétés de gestion.

Dans un souci d’équité, aucun contact portant sur cette consultation ne sera autorisé avec les membres du consortium à partir de la date de lancement de la consultation. Les questions éventuelles doivent être adressées directement à I Care by BearingPoint et Amadeis uniquement par courriel :

* [research@amadeis.com](mailto:research@amadeis.com)
* [ConsultFdsBiodivCote@i-care-consult.com](mailto:ConsultFdsBiodivCote@i-care-consult.com)

**Calendrier de la consultation :**

* Lundi 15 juillet 2024 : Lancement de la consultation :
* Communiqué de presse de la Caisse des Dépôts
* Publicité sur les sites de l’AFG et de l’Af2i
* Notification par l’AFG à ses adhérents par courriel
* Documents de consultation téléchargeables

sur les sites de l’AFG et de l’Af2i

* Vendredi 19 juillet 17h : Date limite souhaitée de manifestation d’intérêt par les sociétés de gestion
* Mercredi 24 juillet 2024 17h : Date limite souhaitée pour poser des questions
* Vendredi 2 août 2024 : Date limite de réponse aux questions (diffusion à

l’ensemble des candidats)

* Lundi 9 septembre 2024 17h : Date limite de réception des offres
* Semaine du 14 octobre 2024 : Entretiens avec les sociétés présélectionnées
* Semaine du 21 octobre 2024 : Annonce de la société sélectionnée

Les sociétés de gestion candidates devront communiquer les documents suivants :

* Le **Questionnaire** ci-dessous complété : 50 pages maximum (hors annexes).
* La **Synthèse de leur offre** (voir questionnaire).
* Une maquette de **Reporting** (voir questionnaire).
* Le fichier **Excel** ci-joint complété.
* Des **Annexes éventuelles** : politique de durabilité, politique d’engagement actionnarial…

Les réponses devront être rédigées en français.

Les offres devront parvenir aux adresses suivantes :

* Version « papier » sans les annexes en 2 exemplaires à :
* 1 pour Amadeis – 20, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris
* 1 pour I Care by BearingPoint – 28, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris
* Version électronique complète (incluant les annexes) à :
  + [research@amadeis.com](mailto:research@amadeis.com)
  + [ConsultFdsBiodivCote@i-care-consult.com](mailto:ConsultFdsBiodivCote@i-care-consult.com)

Un accusé de réception sera envoyé.

Le consortium se réserve le droit de rejeter les offres ne respectant pas ces prescriptions.

**Les offres seront évaluées selon les critères indicatifs suivants :**

* Politiques et ressources de la société de gestion : 30%
* Stratégie et processus d’intégration biodiversité : 40%
* Processus de gestion financière et offre commerciale : 30%

# Questionnaire

*Votre fichier devra respecter le format suivant : Société de gestion\_Réponse au questionnaire.pdf*

## Questions générales

Les réponses aux questions suivantes concernent l’entité de gestion qui gèrera effectivement le Fonds. Veuillez compléter également l’onglet correspondant du fichier Excel (ci-joint).

**A propos de votre société de gestion :**

1. Identité de la société de gestion : siège social, forme juridique…
2. La société dispose-t-elle d'un agrément AMF ? Sinon, précisez son environnement juridique (droit applicable, régulateur…).
3. Joignez un organigramme précisant les noms et la localisation des principaux responsables.
4. Présentez un bref historique de la société. Des évolutions sont-elles en cours ou envisagées dans un avenir proche ?
5. Actionnariat et principales entités affiliées.
6. Notation de crédit de l’actionnaire de référence (le cas échéant).
7. La société (ou l’un de ses employés, associé aux activités de gestion) est-elle ou a-t-elle été en procès/litige avec un client au cours des 5 dernières années ? Si oui, précisez.
8. La société (ou l’un de ses employés, associé aux activités de gestion) est-elle ou a-t-elle été sous le coup d’une enquête ou a-t-elle fait l’objet de mesures à caractère disciplinaire de la part des autorités administratives au cours des 5 dernières années ? Si oui, précisez.

**Engagements et initiatives**

1. Précisez la date de signature des PRI et la notation obtenue au dernier rapport UN PRI publié sur l’année en cours (module ISP) + évolution.
2. Communiquez la liste des initiatives de place signées (année de signature) en matière de climat et de biodiversité.
3. Précisez la part des fonds classés SFDR 8 / SFDR 9 dans vos encours totaux (en nombre et en montant).

**Démarche RSE**

1. Votre société a-t-elle mis en place une démarche RSE formalisée ? Précisez la dernière année de mise à jour le cas échéant.
2. Décrivez votre démarche RSE sur le pilier environnement : nature et métrique des indicateurs suivis, année de 1ère évaluation, trajectoire (objectif et horizon).
3. Décrivez votre démarche RSE sur le pilier social : politique de partage de la valeur avec les salariés, intégration de critères durabilité dans la politique de rémunération, autres critères utilisés…
4. Décrivez votre démarche RSE sur le pilier gouvernance (voir aussi fichier Excel).

**A propos du cahier des charges**

1. Les contraintes d’investissement définies dans le cahier des charges vous semblent-elles adaptées à la réalisation de l’objectif de gestion ? Le cas échéant, quels ajustements proposeriez-vous ?

*Précisions : le cahier des charges s’impose à toutes les sociétés de gestion les candidates ; le consortium se réserve néanmoins la possibilité d’ajustements au terme de la consultation.*

1. Quelles exclusions pays proposez-vous pour la gestion du Fonds ?
2. Précisez vos critères de classification des sociétés entre micro, petites, moyennes et grandes capitalisations.
3. Précisez votre définition des secteurs à forts enjeux biodiversité au regard de la contrainte de 75% du cahier des charges.

*Précisions : le consortium fait référence par exemple à des activités telles que l’agriculture, le bâtiment, la chimie, les cosmétiques, l’extraction minière, les infrastructures ou encore le textile, et plus généralement aux activités pertinentes parmi les 10 secteurs prioritaires et les secteurs secondaires de la TNFD repris dans la publication*[*Nature Target Setting Framework for Asset Managers and Asset Owners*](https://www.financeforbiodiversity.org/publications/nature_target-setting_framework_for_asset_managers_and_asset_owners-2/) *de la Finance for Biodiversity Foundation.*

1. Quelle serait, selon vous, la structure juridique la plus adaptée pour le Fonds ?

**Autres**

1. Précisez votre définition des investissements durables.
2. Fournissez une synthèse en 3 pages maximum de votre thèse d’investissement et des points saillants de votre l’offre.

*Précisions : votre fichier devra respecter le format suivant : « Société de gestion\_Synthèse.pdf »*

## Ressources de la société de gestion pour le Fonds

Les réponses aux questions suivantes concernent l’entité de gestion qui gèrera effectivement le Fonds. Complétez également l’onglet correspondant du fichier Excel joint.

**Equipe de gestion du Fonds**

1. Détaillez l’organisation et la localisation de l’équipe de gestion proposée pour la présente consultation.
2. Commentez l’évolution de la taille de l’équipe au cours des cinq dernières années : départs, licenciements, recrutements, types de poste concernés…

**Equipe et moyens de recherche et d’analyse**

1. Décrivez l’organisation, la localisation et les moyens dont votre société dispose en matière de recherche financière et extra-financière.
2. Décrivez spécifiquement votre organisation en matière de recherche et d’analyse extra-financière : équipe dédiée ou non, nombre d’analystes extra-financiers, abonnements à des agences de notation ESG et autres fournisseurs de données (précisez lesquels), autres sources d’information (courtiers, médias spécialisés, Groupes de Travail…).
3. Quelles sont vos ressources et expertises internes dédiées à l’ESG en général et à la thématique biodiversité en particulier ?
4. Quelles sont vos autres sources de connaissance sur la biodiversité (comité d’experts indépendants, partenariats…) ?
5. Votre société a-t-elle signé des engagements ou des initiatives sur l’ESG en général, le climat et la biodiversité en particulier ?

## Stratégie d’investissement

1. Quelle est votre définition des sociétés « Transition » d’une part et « Solution » d’autre part, et quels sont les indicateurs clés associés ?

*Précisions : le consortium entend généralement par « Transition » la catégorie des entreprises opérant dans des secteurs à fort impact, engagées et avec un potentiel d’amélioration et/ou une conformité aux meilleures pratiques dans leur secteur d’activités ; et par « Solution » la catégorie des entreprises offrant des solutions biodiversité (par exemple alignées à la Taxonomie européenne) comme vecteur principal de leur modèle d’affaires ou, s’agissant des grandes capitalisations, celles présentant une part significative (par exemple au moins 20%) de leur activité (en CA ou en CAPEX) dédiée aux solutions biodiversité (par exemple alignées à la Taxonomie européenne).*

1. Quelle est votre proposition de méthode de calcul du poids « Solution » à l’échelle du portefeuille ?

*Précisions : s’agissant des grandes capitalisations catégorisées Solution, en ne retenant le cas échéant que la quote-part des solutions biodiversité dans leur CA ou CAPEX, sinon en précisant les autres critères d’éligibilité intégrale.*

1. Quelle est votre proposition de définition du critère DNSH et quelles sont les modalités d’opérationnalisation ?
2. Décrivez votre (vos) thèse(s) d’investissement / principes du Fonds relevant des thématiques suivantes : travail du sol / plastique / pesticides & engrais / santé des océans et protection des cours d'eau.
3. Présentez votre stratégie de construction de portefeuille au regard de la diversification sectorielle et géographique.
4. Quelle est votre appréciation des complémentarités et recouvrements avec une stratégie climat sur un univers d’investissement comparable (narratif, indicateurs quantitatifs…) ?

*Précisions : le consortium souhaite que la stratégie d’investissement du Fonds soit la moins corrélée possible à une stratégie d’investissement climat.*

1. Quels sont vos indicateurs de risque spécifiques biodiversité (NVAR ou autre) spécifiquement sur les dimensions Dépendances et Impacts ?
2. Quelle est votre stratégie d’alignement climat Net Zero pour le Fonds ?

*Précisions : le consortium attend une stratégie d’alignement à l’Accord de Paris, avec un seuil de matérialité à apprécier pour les petites et moyennes capitalisations.*

## Processus d’intégration biodiversité et de gestion

Complétez l’onglet correspondant du fichier Excel joint.

**Principales caractéristiques du processus d’investissement**

1. Décrivez brièvement les principales caractéristiques de votre processus de gestion pour le Fonds (*filtrage* des sociétés, construction de portefeuille, modalités de pilotage des expositions sectorielles, géographiques, thématiques Transition/Solution, …).

*Précisions : le consortium attend une méthodologie transparente, une forte dimension de recherche interne et/ou externe, éventuellement l’implication d’un comité scientifique indépendant.*

1. Vous engagez-vous, et de quelle manière, à une démarche d'amélioration continue du processus de gestion biodiversité ?
2. Exposez votre méthodologie de prise en compte des objectifs de préservation et de restauration de la biodiversité par les entreprises en portefeuille.

*Précisions : le consortium attend une méthodologie transparente* *et publique de prise en compte des objectifs de préservation et de restauration de la biodiversité par les entreprises en portefeuille (exemple des questionnaires CDP et autres sources telles que CSRD).*

1. Démontrez le lien entre le cadre d'investissement, le cadre mondial biodiversité et les stratégies nationales biodiversité.
2. Le Fonds contribuera-t-il à la réduction des 9 limites planétaires ? Quelles seront les mesures associées éventuelles ?
3. Démontrez l’adoption d'une approche sectorielle d'alignement / d'amélioration / de contribution aux objectifs internationaux de préservation et de restauration de la biodiversité en se focalisant a minima sur les 10 secteurs les plus impactants.

*Précisions : voir la liste des secteurs dans la publication*[*Nature Target Setting Framework for Asset Managers and Asset Owners*](https://www.financeforbiodiversity.org/publications/nature_target-setting_framework_for_asset_managers_and_asset_owners-2/) *de la Finance for Biodiversity Foundation.*

1. Quelle est votre approche d'alignement sous l’angle quantitatif (indicateurs sectoriels par exemple) ainsi que sous l’angle qualitatif (analyse au niveau des contreparties) ?
2. Quelle est votre approche de réduction de l'impact des secteurs à forte pression sur la biodiversité, notamment via les investissements Solution ?
3. Quelle est votre approche d’alignement progressif à la taxonomie, spécifiquement pour les investissements Solution ?

**Zoom sur le filtrage**

1. Quels indicateurs d’impact physique sur la biodiversité utilisez-vous dans le processus de filtrage des sociétés (transverses et sectoriels, notation propriétaire…) ?
2. Quels sont vos moyens analytiques pour déployer une thèse d'impact territorial en mesurant l'impact en termes de protection et restauration de la biodiversité sur un territoire donné ?
3. Avez-vous mis en place une approche géospatiale des impacts d’investissement ?
4. Utilisez-vous des méthodes d'analyse se basant sur du data scrapping / AI / NLP pour enrichir les données biodiversité ?

**Gouvernance**

1. Pour les grandes capitalisations, avez-vous une approche volontaire d’exposition aux entreprises ayant une trajectoire SBTn / un reporting TNFD ?
2. Avez-vous un filtre de gouvernance d'entreprise lié aux bonnes pratiques biodiversité (par exemple la formation sur les thèmes de la biodiversité, l'existence d'un comité ad-hoc, d'une politique biodiversité, d’une politique zéro déforestation ou zéro-phyto) ?

**Suivi des résultats**

1. Quelle est votre analyse d'attribution ex-post des impacts positifs / réductions d’impacts négatifs biodiversité du portefeuille d'investissements afin de mettre en lumière les leviers œuvrant pour la biodiversité dans le Fonds ?

## Réglementation extra-financière

1. Décrivez votre analyse en double matérialité dans la construction de portefeuille.
2. Précisez votre approche pour identifier, mesurer et investir dans des activités économiques alignées avec la taxonomie Européenne.
3. Décrivez votre approche en matière de mesure des PAIs, au moins ceux obligatoires, liés à la biodiversité, et de production d’une analyse a minima annuelle des évolutions et des éléments d’explication. Trajectoires/cibles éventuelles sur certains PAIs.
4. Comment intégrez-vous le principe DNSH ainsi que les garanties sociales minimales ?
5. Décrivez votre approche relative aux principes de la TNFD ou cadre équivalent (méthode LEAP, reporting).

## Exclusions et engagement

**Exclusions**

1. Quelle est votre politique d’exclusion biodiversité ? Pouvez-vous envisager de développer une approche d’exclusion sur base d’un score sur les pressions les plus « matérielles » ?

Quelles sont vos autres exclusions habituelles (charbon, pétrole et gaz, armes, tabac, pacte mondial) ?

1. Quelle est votre politique de gestion et d’exclusion liée aux controverses ?

**Engagement**

1. Quelles est votre démarche d'engagement spécifiquement auprès des entreprises Transition ?
2. Avez-vous une démarche d'engagement thématique (exploitation de commodités liées à la déforestation, polluants éternels, plastiques à usage unique, pêche industrielle) au niveau du Fonds (si applicable) ou de la société de gestion ?
3. Vous impliquez-vous dans des campagnes d'engagement thématique annuelles en lien avec des experts / ONG, et en fonction de quels indicateurs ?
4. Adhésion à l'initiative NA 100 ou équivalent (CIC, Spring - Initiative PRI), FFBP et UN PRI ?

## Impact

1. Précisez vos méthodes en matière de mesure d’impacts et de dépendances à la biodiversité dans la chaîne de valeur.
2. Disposez-vous d’un cadre impact (OPIM par exemple) avec des indicateurs d'impact clairement définis en lien avec Cadre Mondial sur la Biodiversité afin de démontrer l'additionnalité des investissements ?
3. Quels indicateurs clés de performance utilisez-vous pour démontrer votre impact ou votre contribution aux ODDs ?

## Performance et risques

**Portefeuille proposé**

Présentez ici les principales caractéristiques du portefeuille tel qu’il serait géré dans le cadre du présent cahier des charges, au jour de votre réponse. Complétez l’onglet correspondant du fichier Excel joint.

1. Commentez de façon synthétique la structure de ce portefeuille
2. Inventaire ligne à ligne (voir fichier Excel).
3. Estimez le taux de rotation annuel du portefeuille.
4. Estimez le temps nécessaire pour constituer le portefeuille.
5. Précisez la capacité maximale de gestion sur la stratégie.
6. Estimez les coûts de transaction à la mise en place puis en rythme annuel.
7. Communiquez un objectif de performance nette à horizon 5 ans et donnez le rationnel (univers du portefeuille témoin et proposition d’indicateur de référence) et un objectif de gestion des risques (limites, TE,…).

**Performances passées**

Présentez ici les résultats obtenus par un portefeuille géré suivant un processus de gestion se rapprochant le plus de celui répondant au présent cahier des charges. Complétez l’onglet correspondant du fichier Excel joint.

1. Nom du portefeuille dont vous présentez les performances, et code ISIN dans le cas d’un fonds ouvert.
2. En quoi ce portefeuille est-il représentatif du processus de gestion présenté ?
3. Forme juridique du portefeuille : SICAV, FCP dédié, mandat, composite…
4. Date de création du portefeuille.
5. Actif net du portefeuille à fin juin 2024 (en millions d'euros).
6. Objectif de performance et/ou de risque.
7. Indice de référence.
8. Précisez les contraintes d'investissement de ce portefeuille.
9. Gérant du portefeuille : nom, localisation géographique, expérience… S’agit-il du même gérant que celui proposé pour la gestion du FCP dédié ? Si non, pourquoi ? L’équipe de gestion est-elle restée stable au cours des 5 dernières années ?
10. Frais de gestion totaux TTC de ce portefeuille.
11. Commentez brièvement les performances de ce portefeuille au cours des dernières années, en mettant en avant les principaux éléments explicatifs.
12. Fournissez le dernier reporting de la stratégie présentée.

Merci de joindre à votre réponse dans le fichier Excel :

* l’historique des VL de ce portefeuille, des niveaux de l’indice (fréquence quotidienne),
* l’historique des attributions de performances des cinq dernières années calendaires.

**Gestion des risques**

1. Décrivez de manière synthétique votre organisation et vos moyens en matière de contrôle des risques & conformité : équipe, expérience, localisation, outils... Présentez brièvement les niveaux de contrôle.
2. Exposez de façon synthétique votre contrôle de risque du portefeuille par rapport à son indicateur de référence ajusté des contraintes (diversification, risque actif, tracking-error…).
3. Décrivez de manière synthétique votre organisation et vos moyens en matière de Middle & back-office : équipe, expérience, localisation, outils...). Préciser si ces fonctions sont assurées en interne ou déléguées.
4. Décrivez comment vous suivez et contrôlez le risque de liquidité, en particulier sur les plus petites capitalisations.

**Exécution**

1. Existe-t-il une structure dédiée au passage des ordres pour les actions ?
2. Précisez les noms des principaux courtiers et plateformes de trading utilisés sur cette classe d’actifs, ainsi que vos principales règles de sélection. Utilisez-vous des courtiers affiliés à votre société ou à votre groupe ? Si oui, précisez les liens qui existent avec ces intermédiaires et le pourcentage du volume des transactions que vous réalisez via ces courtiers affiliés.
3. Précisez les frais de courtage moyens explicites (en % TTC) sur les actions (zone euro et monde).
4. Précisez les risques de liquidité et les coûts implicites liés à l’exécution des ordres ou à la transition de portefeuille.

## Proposition commerciale

**Service client et reporting**

1. Décrivez votre organisation et vos moyens (équipe, expérience, localisation, outils...). Précisez si ces fonctions sont assurées en interne ou déléguées.
2. Confirmez-vous que votre société est en mesure de délivrer le reporting tel que décrit dans le cahier des charges ? Joignez une maquette de reporting mensuel (fiche reporting) et semestriel (les indicateurs biodiversité clés).

*Précisions : votre fichier devra respecter le format suivant : « Société de gestion\_Reporting.pdf »*

**Proposition tarifaire**

Votre tarification devra être exprimée en % TTC par an des actifs gérés, le cas échéant par tranche, en détaillant les différents postes suivants :

* les frais de gestion financière (incluant le reporting).
* les frais de gestion administrative (conservation, fonction dépositaire, valorisation et commissariat aux comptes). Précisez les noms et les coûts des différents prestataires proposés.

Le principe de commission de surperformance est exclu. Aucune autre rémunération ne pourra être prélevée sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement. Aucun montant forfaitaire minimal relatif à la gestion financière ne pourra être prélevé.

Il est rappelé que le Fonds supportera **en plus de ces frais** les charges mentionnées dans le cahier des charges : (i) les honoraires ponctuels de conseil d’I Care by BearingPoint - Amadeis, (ii) les indemnités du comité scientifique et (iii) la redevance au CDP.

1. Détaillez votre tarification en % TTC / an sur la totalité de l’actif, incluant les frais indirects liés aux éventuels investissements en OPCVM.
2. Précisez le nom et les coordonnées de la personne à laquelle pourront être demandées, le cas échéant, des précisions sur ce dossier de consultation.